

ANNEXE

BILAN 2015 DES ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET SYNDICALES DANS LE CADRE DU PAEF

Dans le contexte du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024, les 11 associations patronales et syndicales reconnues par la Loi R-20¹ se sont engagées à mettre en œuvre leur propre plan d'action pour accroître la présence des femmes sur les chantiers de construction. Par ailleurs, les associations ont souhaité rendre visibles certaines de ces actions dans le cadre du PAEF².

Cette annexe présente les réalisations 2015 ainsi que les actions à venir en 2016 des associations. Elle reprend intégralement les éléments communiqués à la Commission de la construction du Québec (CCQ) par chacune de ces associations dans le cadre de la reddition de comptes du *Bilan 2015 du PAEF*³.

1 Loi R-20 : *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.*

2 Pour obtenir la description complète des engagements des associations patronales et syndicales ainsi que des 40 mesures, consultez le document du PAEF, disponible au ccq.org.

3 Le *Bilan 2015 du PAEF* est disponible au ccq.org.

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (ACQ)

RÉALISATIONS 2015

- Organisation du colloque *Construire se conjugue au féminin* : sensibiliser les employeurs, renforcer des liens avec des partenaires et offrir une opportunité de réseautage entre des femmes et des employeurs.
- Poursuite des travaux du Comité pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction - Résultat obtenu : Cibler les pistes d'action pour favoriser la présence et le maintien des femmes dans l'industrie.
- Élaboration de capsules vidéo : trois capsules ont été produites avec notre partenaire Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles (FRONT) afin de sensibiliser les employeurs au respect, aux obligations familiales et à la productivité en lien avec les femmes sur les chantiers de construction.
- Remise du prix *Construire se conjugue au féminin* – Ce prix est remis à un entrepreneur qui a démontré un leadership proactif et un souci d'intégrer des femmes au sein de son entreprise.
- Participation au comité de travail d'Option Femmes Emploi (Outaouais) – Résultats obtenus : participer à l'élaboration d'un plan régional pour mieux intégrer les femmes dans l'industrie.
- Conférence lors du Congrès annuel 2015 de l'ACQ - Résultat obtenu : promouvoir nos initiatives et nos engagements envers le PAEF auprès de nos membres.
- Collaboration avec les ACQ affiliées - Résultat obtenu : mieux coordonner les efforts pour favoriser la présence des femmes dans l'industrie.
- Collaboration avec l'organisme FRONT - Résultats obtenus : cette collaboration nous a entre autres permis de discerner certaines problématiques vécues par les femmes dans l'industrie. De plus, nous avons profité de leurs expertises dans différents dossiers, dont la production de capsules vidéo.
- Publication d'articles dans notre magazine *Construire* – Résultats obtenus : Les 6 articles dans la chronique *Portraits de femmes* ont permis de faire connaître des femmes qui ont du succès dans l'industrie et démontrent qu'elles ont leur place sur les chantiers.
- Promotion du Programme pour la formation des femmes en entreprise (PFFE) – Résultats obtenus : nos agents de promotion ont fait connaître le PFFE aux employeurs de nos secteurs et les ont encouragés à participer à ce programme. Plusieurs employeurs ont adhéré à ce programme à la suite de l'intervention de nos agents.
- Création d'un dépliant sur le PFFE et le cours de sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'équipes de travail – Résultats attendus : outiller nos agents de promotion pour informer les employeurs de l'existence du programme.
- Élaboration d'un plan de communication en 2015 pour l'année 2016 afin d'élaborer du contenu pour le site ACQConstruire.com. Les thèmes choisis permettront notamment de déconstruire certains mythes concernant les femmes sur les chantiers et de déterminer les mesures particulières en place ainsi que les ressources disponibles aux employeurs pour les aider à intégrer les femmes.
- Création d'une image de marque Intégration Femmes – Résultats attendus : assurer une utilisation de l'image de marque et avoir des visuels uniformes dans nos publications, articles promotionnels et événements. L'image de marque a été dévoilée en mars 2016.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Poursuite de la chronique « Portraits de femmes » dans le magazine *Construire*.
- Publication d'articles sur le site Web ACQConstruire.com sur les mesures particulières mises en place pour que les femmes intègrent l'industrie, pour déconstruire certains mythes sur la présence des femmes en chantier et sur les ressources disponibles.
- Diffusion de nos capsules vidéo.
- Création d'une nouvelle section sur notre site Web pour regrouper nos articles, outils et engagements.
- Remise du prix *Construire se conjugue au féminin* - Ce prix est remis à une entrepreneur qui a démontré un leadership proactif et un souci d'intégrer des femmes au sein de son entreprise.
- Les membres du Comité pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction se rencontreront pour mettre à jour notre plan d'action pour la période 2016-2018.
- Former les conseillers en relations du travail sur le PAEF et le PFFE.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC (ACRGTQ)

RÉALISATIONS 2015

- Création d'une section destinée au PAEF sur le site Web de notre association.
- Émission d'un communiqué afin de soutenir la CCQ lors du lancement du PAEF.
- Invitation de Mme Audrey Murray au 71^e Congrès de l'ACRGTQ afin de promouvoir le PAEF et d'en informer les congressistes sur le PAEF.
- Publication d'un article dans l'*ACRGTQ média*.
- Affichage lors du cyclo-golf de l'ACRGTQ.
- Entretien avec la présidente-directrice générale de la CCQ, Mme Diane Lemieux, sur le sujet dans le magazine *ConstAs* (juin 2015).

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Tenue d'un atelier au 72^e Congrès de l'ACRGTQ et entretien avec la présidente-directrice générale de la CCQ, Mme Diane Lemieux, dans le magazine *ConstAs* de ce congrès.
- Nomination d'une responsable de la condition féminine pour répondre aux besoins de nos membres et les outiller au besoin, soit Me Audrey Charest.
- Discussions avec la CCQ pour offrir une formation / sensibilisation adaptée à notre secteur d'activité (génie civil et voirie).
- Démarches afin de créer un partenariat avec une école de métier dans le but d'organiser une soirée sous forme de cocktail visant l'information et la sensibilisation de nos membres sur le sujet.
- Recherche de conférencières issues du milieu artistique offrant des conférences sur l'égalité des femmes pouvant adapter leur sujet à l'industrie de la construction.
- Affichage lors du cyclo-golf de l'ACRGTQ.

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION DU QUÉBEC (AECQ)

RÉALISATIONS 2015

- Action 1 (100 %) : Des notions relatives à la discrimination et au harcèlement qui pourraient être faits aux femmes ont été introduites dans le programme de formation d'agents de sécurité sur les chantiers de construction.
- Action 2 (100 %) : Sur la page d'accueil du site Web de l'AECQ, le Programme pour la formation des femmes en entreprise est mis en évidence et un lien dirige les intéressés vers le programme.
- Action 3 (25 %) : Hormis la promotion pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie auprès de son conseil d'administration auquel siègent des employeurs, l'AECQ s'est fait un devoir de souligner son implication dans le Programme dans son rapport annuel 2014, qui a été rendu disponible auprès des quelque 25 000 employeurs de l'industrie en juin 2015. Ce sujet a été traité tant dans le message du président que dans le rapport du directeur général.
- Action 4 (100 %) : L'AECQ a collaboré à la concrétisation des engagements à l'égard du PAEF de l'ASP Construction et de l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM), où elle est impliquée.
- Action 5 (100 %) : L'AECQ a coordonné une rencontre des associations patronales le 18 novembre 2015 en vue d'établir une position commune concernant les mesures de redressement réglementaires temporaires du PAEF. Des discussions ont également été tenues au sein de son conseil d'administration, composé de représentants des associations patronales reconnues dans la Loi R-20 concernant ce dossier.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Les actions déjà entreprises en 2015 pour assurer la visibilité du PAEF seront poursuivies.
- Sur le plan de la promotion pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie auprès des entreprises lors des communications de l'AECQ avec les employeurs, des réflexions sont en cours sur de nouvelles initiatives qui pourraient être mises de l'avant.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (APCHQ)

RÉALISATIONS 2015

- Neuf formations réalisées pour le cours *Gestion des équipes mixtes* depuis décembre 2014 et distribution de 6 000 exemplaires du dépliant *Devenir entrepreneur* avec publicité du cours ainsi que de 4 000 clés USB contenant la publicité du cours lors de tournois de golf régionaux, du congrès provincial et de la tournée provinciale 2015.
- Formation de l'équipe des relations du travail avec une présentation détaillée du PAEF expliquant les engagements de l'Association ainsi que les modalités d'application du programme d'incitatifs et le rôle de l'équipe à ce sujet.
- Article explicatif afin de présenter la représentante de la condition féminine de l'APCHQ ainsi que le détail des engagements de l'APCHQ dans la publication *Le 5930*, destinée à tous les employés du bureau provincial.
- Publication des engagements de l'APCHQ ainsi que du contenu explicatif du Programme de formation des femmes en entreprise dans *l'Information Construction* (tiré à 16 000 exemplaires), destiné à tous les employeurs œuvrant dans le secteur résidentiel.
- Distribution de politiques contre le harcèlement et la discrimination aux entreprises qui en font la demande.
- Référence facile à partir de notre site Web du lien Internet qui mène directement au guide élaboré par la CCQ concernant le PAEF.
- Espace prioritaire de choix dans la section Internet des relations du travail de l'APCHQ pour expliquer les engagements de l'APCHQ dans le cadre du PAEF ainsi qu'un lien cliquable pour avoir accès à toutes les dates du cours *Gestion des équipes mixtes*.
- Publication d'un article de deux pages dans *l'Information Construction* sur le témoignage d'un employeur qui explique les différents bienfaits d'avoir des femmes à l'emploi dans une entreprise.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Présentation de la représentante de la condition féminine et rappel du détail des engagements de l'APCHQ concernant le PAEF lors de la réunion annuelle de tous les employés du bureau provincial.
- Réalisation d'une capsule vidéo mettant en évidence l'expérience heureuse d'un employeur qui a des femmes à son emploi.
- Publication d'une lettre ouverte dans les médias concernant la vision positive de l'APCHQ quant à l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction.
- Publication d'un article sur une autre expérience positive d'une entreprise qui a des femmes à son emploi dans *l'Information Construction*.
- Effectuer le suivi nécessaire pour que toutes les actions amorcées en 2015 puissent continuer dans le sens amorcé.

CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC (CMEQ)

RÉALISATIONS 2015

- Des témoignages de femmes électriciennes ou maîtres électriciennes ou d'entrepreneurs ayant des femmes électriciennes à leur emploi ont été publiés dans *L'informel* et *ÉQ*.
- Un bouton Web a figuré sur la page d'accueil du www.cmeq.org de mars à septembre 2015.
- Un logo affichant « Pour la mixité » a été créé et promu.
- La CMEQ en collaboration avec la CMMTQ a organisé une session de formation PAEF les :
 - 21 mars 2015 – Montréal, 21 personnes
 - 18 avril 2015 – Québec, 19 personnes
 - 25 avril 2015 – Rivière-du-Loup, 20 personnes
 - 23 mai 2015 – Montréal, 19 personnes
 - 6 juin 2015 – Carleton, 21 personnes
 - 13 juin 2015 – Québec, 18 personnes
 - 28 novembre 2015 – Montréal, 17 personnes

- Au total, 135 personnes ont participé à l'une des 7 sessions tenues en 2015. Des présentations ont été faites au comité exécutif (CE) et au Conseil provincial d'administration (CPA) ainsi que lors d'une rencontre de la section de Québec.
- Des échanges ont eu lieu entre un entrepreneur, la personne-ressource de la CMEQ et des conseillers de la CCQ afin de faciliter l'embauche d'une jeune diplômée en électricité et la participation de l'employeur au PAEF. Les efforts se sont concrétisés.
- Un incitatif maison a été mis en place pour les entrepreneurs participant à la formation du PAEF non admissibles au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) : une formation gratuite parmi trois formations déterminées par la CMEQ.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Intégrer dans une publicité générique corporative l'image d'une femme.
- Partager avec des entrepreneurs le logo « Pour la mixité ».
- Augmenter la promotion de la mixité.
- Intégrer au rapport annuel de la CMEQ un énoncé spécifique sur l'intégration des femmes dans le métier et les actions réalisées par la CMEQ.
- Mettre en place des mécanismes de collecte de données sur l'intégration des femmes et la participation des entrepreneurs électriciens en collaboration avec la CCQ.
- Œuvrer en collaboration avec la CMMTQ et la CCQ au maintien des sessions de formation du PAEF.

CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC (CMMTQ)

RÉALISATIONS 2015

- Nous avons offert en collaboration avec la CMEQ le cours Gestion et travail au sein d'équipes mixtes à toute l'industrie.
- La directrice du développement et des communications s'est vu confier la prise en charge de tous les aspects de la communication qui découlent de notre implication.
- Le conseil d'administration a été informé de notre volonté de développer un plan d'action en 2016.
- Un administrateur régional et notre directrice du développement et des communications ont participé au projet Femmes et métiers de la construction initié dans l'Outaouais.
- Le site Internet contient une section sur le PAEF avec les objectifs à atteindre et les engagements de la CMMTQ.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Création d'une bourse d'études pour une étudiante au programme d'études professionnelles en plomberie-chauffage.
- Publication d'articles mettant l'accès sur des histoires de réussites (employeurs-travailleuses).
- Inventaire des femmes œuvrant en plomberie-chauffage dans les écoles de formation professionnelle.
- Adoption d'un plan d'action spécifique.
- Élaboration d'un code d'éthique pouvant être adopté par les membres.
- Visibilité lors de notre congrès en avril.

CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION (INTERNATIONAL) (CPQMC-I)

RÉALISATIONS 2015

- Informer et expliquer à l'ensemble des syndicats affiliés les principales mesures du PAEF.
- Informer et expliquer à l'ensemble des syndicats affiliés les engagements du CPQMC-I dans le PAEF.
- Mobilisation des syndicats affiliés à constituer un groupe de femmes intéressées à recevoir de l'information et à participer au comité des femmes du CPQMC-I.
- Sondage auprès des femmes représentées par

- le CPQMC-I sur la consultation 2015 de la CCQ visant la modification de certaines mesures réglementaires.
- Implication dans l'élaboration et la réalisation du projet Femmes et métiers de la construction du groupe Option Femmes Emploi (OFE).

- Implication auprès des centres de formation professionnelle pour favoriser l'accès des femmes aux DEP dédiés à l'industrie de la construction.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Investiguer sur les pratiques actuelles quant au traitement des plaintes et des signalements déposés par les femmes auprès de nos syndicats affiliés.
- Supporter nos syndicats affiliés dans le traitement des plaintes et analyser leurs besoins en la matière.
- Développer un partenariat avec le Building Trade et participation à son programme dédié aux femmes Bâtir ensemble (Build Together).
- Participer à la Coalition pour les femmes dans l'industrie de la construction.
- Effectuer des représentations afin d'obtenir une obligation contractuelle sur les contrats publics et parapublics.
- Mise en ligne Web de différents dossiers sur les femmes dans l'industrie.

CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES (CSD-CONSTRUCTION)

RÉALISATIONS 2015

- Diffusion d'informations sur le PAEF lors de nos assemblées générales à travers le Québec.
- Inscription de nos revendications pour l'accès des femmes à l'industrie de la construction sur notre site Web.
- Invitation de représentantes de la CCQ lors de notre réunion sectorielle annuelle du 26 avril 2015 pour présenter le PAEF aux élus syndicaux.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Promouvoir auprès de différentes instances l'instauration de clauses contractuelles visant l'embauche de femmes dans l'industrie de la construction lors de contrats gouvernementaux.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN-CONSTRUCTION)

RÉALISATIONS 2015

- Réservation de postes dans nos exécutifs régionaux pour les représentantes en condition féminine et augmentation de leur présence dans les postes de décision et dans les instances officielles.
- Augmentation du nombre de représentantes régionales en condition féminine.
- Formation en prévention contre la violence et le harcèlement au travail et instauration d'une politique de la Fédération en lien avec ceux-ci.
- Formation sur le PAE et sur le Programme pour la formation des femmes en entreprise (PFFE), et sensibilisation à ces programmes.
- Pression faite sur les organismes liés à la santé-sécurité dans la construction afin :
 - d'avoir des installations sanitaires adéquates et du matériel de santé-sécurité au travail adapté aux femmes. (Le responsable de la santé-sécurité revendique continuellement des améliorations en la matière. Les délégués de chantier sont aussi sensibilisés à dénoncer des installations sanitaires inadéquates ou à se référer à la loi avec l'aide d'un conseiller pour réclamer des installations adéquates lorsque c'est possible.)
 - de négocier une définition claire de harcèlement psychologique et sexuel incluant des mesures de prévention et de retour au travail. (La CSN-Construction a réclaté, lors des négociations en Alliance et avec les associations patronales, la définition du harcèlement dans les conventions. L'écriture de cette clause a été accordée lors des négociations dans les secteurs résidentiel, industriel, institutionnel et commercial, mais refusée dans le secteur du génie civil et de la voirie.)
- Réclamation par la CSN-Construction, lors des négociations en Alliance et avec les associations patronales, d'une clause de conciliation travail-famille lors des négociations, obtenue dans les secteurs résidentiel, industriel, institutionnel et commercial mais refusée dans le secteur du génie civil et de la voirie.

- Demande d'une recherche sur la santé-sécurité qui tient compte de l'analyse différenciée selon les sexes [ADS] dans le but d'avoir du matériel et des méthodes de manutention adaptés aux réalités des femmes. Refus de collaboration des autres centrales syndicales. La CCQ nous ayant avisés qu'une recherche semblable se fera, nous n'avons pas continué ces démarches.
- Réalisation d'un portrait statistique des signalements de harcèlement, de discrimination, de violence ou d'intimidation envers les travailleuses de la CSN-Construction dans le but de défendre leurs droits. (Une demande a été faite aux salariés lors des engagements de la CSN-Construction dans le cadre du PAE. En attente de réponses.)

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Cours Gestion au sein d'une équipe mixte (président et équipe).
- Cours Prévention de la violence et du harcèlement au travail (président et équipe).
- Continuer de mettre en place la structure Condition féminine CSN-Construction.
- Faire un dépliant avec argumentaire pour les travailleuses afin de leur donner des éléments de réponse pour le terrain.
- Continuer l'éducation pour un changement de mentalités.
- Poursuivre le travail amorcé avec le ministère de la Famille.
- Collaborer aux divers projets concernant les femmes dans la construction.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ-CONSTRUCTION)

RÉALISATIONS 2015

- La FTQ-Construction n'a pas fourni d'état de réalisation pour 2015.

SYNDICAT QUÉBÉCOIS DE LA CONSTRUCTION (SQC)

RÉALISATIONS 2015

- Participation à la promotion du PAEF de l'industrie de la construction.
- Élaboration d'un plan d'action favorisant une présence accrue des femmes dans la construction.
- Création d'un comité multidisciplinaire afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi du PAEF.
- Promotion des femmes dans divers médias.
- Discussion avec la CCQ pour que les représentants syndicaux du SQC aient accès à la formation qui est donnée dans le cadre du Programme pour la formation des femmes en entreprise.

ACTIONS À VENIR EN 2016

- Continuer de promouvoir les actions du PAEF afin de favoriser la présence des femmes dans l'industrie de la construction.
- Adopter le plan d'action afin de favoriser la présence des femmes dans l'industrie de la construction.
- Avoir au moins un article faisant la promotion de modèles d'intégration et de maintien de femmes dans l'industrie dans nos différents journaux.
- Dans chaque publication du SQC, s'assurer d'avoir une représentation de femmes sur les photos.
- Former les représentants de notre association aux notions de droits et responsabilités en matière de droits de la personne, de mixité et de complémentarité des équipes de travail.